

MARIUS AUDIN

LE
GARAMONT

DIT A TORT

“CARACTÈRE DE L'UNIVERSITÉ”

PARIS

HENRI JONQUIÈRES

ÉDITEUR

RUE VISCONTI, 21

1931

LE GARAMONT

A combien de mémoires, de notices, d'articulets de toute sorte n'a-t-elle pas donné lieu cette lettre dont on ne connaît même pas l'origine!

Claude Garamont, supposé né à Paris vers 1480, était graveur de lettres, et, dit-on, élève de Tory: c'est tout à fait vraisemblable.

Garamont venait de graver, sur les dessins d'Ange Vergèce, a-t-on prétendu, les alphabets grecs que lui avait commandés François I^{er}, quand il entreprit une typographie d'italique et de romain.

On a beaucoup ratiociné sur la date probable de cette entreprise: certains l'ont placée en 1540, d'autres en 1520, d'autres encore en 1515 et même en 1510; je ne crois qu'en la première de ces dates, pour les raisons que j'ai déjà dites, à savoir que, si cette gravure avait été faite pour le compte du roi, ce ne pouvait être qu'après la mort de Tory, qui survint en 1533: je sens toute la fragilité de pareilles raisons, mais j'y persiste quand même.

Le romain nouveau fut-il gravé à la demande du roi ? Le garamont fut-il le rudiment sur quoi s'édifia la fonderie royale ?

Garamont était lié avec Jean de Gagny, aumônier du roi. Gagny s'intéressait au pauvre fondeur qui « retirait vraiment peu de profit de son travail habituel », et il exhorta « de toute sa bienveillance des hommes habiles » afin que Garamont put « s'approcher de l'art libraise » : et cela arriva, en effet.

En 1545, Garamont publiait un petit livre, *Pia et religiosa meditatio in sanctam Jesu Christi crucem et ejus vulnera...*, dont l'auteur, David Chambellan, était le beau-père de Jean de Gagny. Et c'est dans la préface de ce petit livre, intégralement reproduite par Jean Paillard dans sa plaquette sur *Claude Garamont*, que l'on trouve des explications susceptibles d'éclairer la genèse de ses romains.

« O Révérend Père en Christ, dit Garamont, tu peux t'étonner à juste raison... que je t'offre et te dédie ces prémices de mon officine de librairie, à toi que je ne connaissais pas hier... Poussé que j'étais par les conseils et les exhortations [de Jean de Gagny] ce fut la raison de mes types de lettres se rapprochant des Aldines ; d'autres les jugeront avec plaisir, et déjà le jugement des seigneurs Danès et Vatable ne leur fut pas défavorable. Non content de celà, je me suis efforcé de graver d'autres types de même proportion et de même forme plus petits (en termes techniques nous les appelons glose). Ceux-ci aussi parurent au seigneur Jean de Gagny élégants et très purs ; alors il me confia qu'il avait un opuscule vraiment érudit et dévot de David Chambellan, son beau-père... ».

Telle fut l'origine de l'italique de Garamont, un peu avant 1545. Mais le romain ?

Les livres publiés par Garamont ne sont pas composés intégralement en italique ; il s'y mêle, dans les titres, des lignes de romain, un romain très beau, par exemple le frontispice de *Iu- uenci Hispani* et celui de *l'Histoire de Thucydide* : cette belle lettre est-elle du Garamont ? il est difficile de l'affirmer.

Il est, en tout cas, deux raisons qui plaident le contraire : d'abord, ce que dit Garamont lui-même au sujet des lettres de *Pia et religiosa* : « ce fut la raison de mes types de lettres se rapprochant des Aldines... » ; il ne souffle mot de son romain qui paraît n'avoir pas été gravé encore ; — ensuite la ressemblance des mots « Iuuenci » et « histoire » avec les romains de l'époque : celui de Simon de Colines (*Quadratura Circuli*, 1544), celui de Robert Estienne (*De Transitu Hellenismi ad Christianismum*, 1535 ; *Dictionarium Latinogallicum*, 1561, etc.), celui de Kerver (*Discours de Songe de Poliphile*, 1541).

Le romain de Garamont (Fig. 1), si mes présomptions sont justes, serait postérieur à 1545 et peut-être même à la mort du roi François ; et il y a assez peu de chances pour que le caractère devant quoi nous nous extasions ait été commandé par ce prince.

A la fin de l'année 1561 Garamont était mort ; son fonds passait aux mains de Guillaume Le Bé, son élève. Que devinrent, à ce moment, les poinçons et les matrices de ce fonds ?

Traicté de la Sphere

MATERIELLE, CON-

tenant vne brieue & succincte de-

claration des cercles princi-

paulx compris en icelle.



DOVR CE que l'Astrolabe, ou Planisphere de quoy voulons traicter, n'est aultre chose que la Sphere solide, mise & descripte en figure plate. Il est conuenable & necessaire en ce lieu, declarer & demōstrer les cercles descriptz en la superficie d'icelle, ensēble la distinction de leurs nōs & parties. Affin d'auoir plus facile intelligēce de ce q sera dict en nostre Astrolabe.

F A V L T doncques entendre que les cieulx ont deux mouuemens principaulx: l'vn qui se faict d'Occident par midy en Oriēt, au contraire du premier mobile, &

Fig. 1. — ROMAIN DE C. GARAMONT
(Paris, Barbé, 1545).

Ceux des « grecs du roi », dont Garamont n'était que le détenteur, restèrent, bien entendu, à la fonderie royale : leur histoire est connue.

Quant aux poinçons et aux matrices du romain et de l'italique, ils ne suivirent pas le même chemin. En 1598, lorsque Guillaume Le Bé le fils succéda à son père, qui venait de mourir, il possédait les poinçons du garamont des corps 18 (parangon), 16 (gros romain), 28 (petit canon) et 9 (petit romain) ; il ne lui manquait que les poinçons du petit texte (7) et ceux du saint-augustin (12), que son père avait vendus jadis à Christophe Plantin. Le 12 décembre de cette année-là, Guillaume II Le Bé écrit au gendre de ce dernier, Jean I Moretus, pour le supplier de lui accorder « une frappe de matrices de ces corps, en beau cuivre et bien enfoncées ».

Donc, sauf pour le petit texte et le saint-augustin, les poinçons du romain de Garamont passèrent, en 1730, des mains des sœurs Le Bé, dernières descendantes de cette dynastie, dans celles de Jean-Pierre Fournier l'aîné, dont la maison dura jusqu'à la veille de la Révolution (1788).

Je ne crois pas que, comme on l'a dit, le fonds de Jean-Pierre Fournier, successeur des Le Bé, ait été, après sa mort, « acquis par Antoine-François Momoro » ; c'est celui de Jean-François Fournier, son fils, qui passa aux mains du fondeur hébertiste, de celui qui se donnait à lui-même le nom de « premier imprimeur de la Liberté » : Jean-François Fournier, qui était fondeur dès 1767, époque où il épousa la fille de François Gando,

mourut en 1786 ; or, en 1788, les sœurs Fournier, héritières de la fonderie de leur père, Jean-Pierre, exploitaient toujours ce fonds, et en possédaient les poinçons et les matrices.

Où allèrent, après leur mort ou la disparition de ce fonds, le matériel de fonderie ? je n'en sais rien : c'est la Révolution, et tout sombre...

Si, donc, le garamont n'avait point été commandé par le roi, il n'y avait aucune raison qu'on le retrouvât dans le patrimoine de la Fonderie d'État ; par conséquent, l'inventaire qui fut fait au moment où la veuve de Sébastien Mabre céda à Jean Anisson le matériel de la fonderie royale ne prouve exactement rien : les caractères romains et italiques qui y figurent sont ou ne sont pas des garamonts ; il n'y a, en tout cas, aucune raison péremptoire pour qu'ils « en soient ».

Dans ces conditions, où est le vrai garamont ? où sont les livres incontestablement imprimés avec cette lettre ? il est bien malaisé de le dire, et c'est peut-être à Anvers que nous avons le plus de chance de les retrouver : il faudrait les rechercher dans les éditions plantiniennes antérieures à 1561, qui sont imprimées en corps 7 et 12 !

Pourtant, en 1900, l'Imprimerie Nationale possédait encore « quelques corps de caractères connus sous le nom de « caractères de l'Université » ; aussitôt de les attribuer à Garamont, et, comme depuis cinquante ans, en France, on était revenu aux

toujours sacrifié au goût actuel certaines formes qui leur paraissaient archaïques, enlevant ainsi toute originalité à leurs polices. Mais l'Imprimerie nationale doit maintenir son titre de Conservatoire des bonnes traditions : en flattant la fantaisie et le goût vulgaires, elle perdrait tout droit à l'admiration qui l'a constamment accueillie aux diverses Expositions auxquelles elle figura toujours au premier rang.

Fig. 2. — ROMAIN « GARAMOND » DE L'IMPRIMERIE NATIONALE
(Paris, 1898).

lettres jensonniennes, dites « Elzévir », Christian, directeur de l'Imprimerie Nationale, jugea ce délai suffisant pour qu'on ne l'accusât pas de modernisme : il fit dessiner et graver, sur le type même des « caractères de l'Université », sept corps de lettres auxquelles on donne le nom de *garamond* (Fig. 2).

Cette pauvre lettre de Garamont est née sous le signe du sphinx ; on ne sait rien d'elle et le peu que l'on croit savoir, on le cache. Dans l'introduction à l'*Histoire de l'Imprimerie en France* de Claudin, que M. Christian écrivit en 1900, il dit : « Des caractères anciens, mais de fonte neuve, ont été choisis pour l'*Histoire de l'Imprimerie en France* ; ils ont l'inappréciable avantage d'être absolument conformes aux anciennes fontes, l'Imprimerie nationale conservant toujours les poinçons et les matrices des caractères gravés pour son usage particulier. Le type général de ces caractères diffère peu de celui des fontes que Garamond dessina sous François I^{er} et qui remplacèrent à cette époque les types gothiques des débuts de l'imprimerie. Les caractères de Garamond, dits *de l'Université*,... furent adoptés par l'Imprimerie royale lors de sa fondation par Richelieu en 1640... ».

Je m'arrête ici, parce que cette proposition est grosse de discussion.

Les Français sont peu curieux ; ils se reposent volontiers sur autrui du soin d'élucider leurs petites affaires quand il faut y déployer un peu trop d'activité. Ils ont laissé à une jeune femme, Mme Warde, celui de débrouiller la question du caractère de

l'Université, et Mme Warde a démontré, avec de singulières présomptions, que le caractère de l'Université fut gravé par Jannon de Sedan.

« En 1644, dit-elle, un riche marchand de Caen, Pierre Cardonnel, voulut être éditeur. Les destinées de son imprimerie sont retracées en deux textes de la Bibliothèque Nationale. Dans l'un, les officiers du roi rendent compte de leur descente dans cet office clandestin. On doit se rappeler que les troubles de la Ligue motivèrent une censure rigoureuse. La police vint chez Cardonnel ; elle y trouva un nommé Pierre Capelle de Genève occupé à fondre des caractères, et avec lui Jean Jannon, maître imprimeur et fondeur, qui prétendit employer ledit Capelle et être subventionné par Cardonnel. Généreusement, Jannon dégageait la responsabilité de son aide et refusait de la rejeter sur Cardonnel. Les officiaux trouvèrent six petites caisses plates d'un pied de long, de huit pouces de large et deux de profondeur ; elles étaient pleines de caractères employés dans l'officine. Les six caisses furent liées ensemble et scellées aux armes du roi. On trouva également une autre caisse avec sept paquets de caractères semblables, et plusieurs tas de caractères, un grand nombre de caractères de plomb dont ils prétendirent posséder 25.000 qui furent laissés dans l'imprimerie.

« Evidemment ces caisses n'étaient pas des casses ; les dimensions des six premières indiquent qu'elles contenaient des séries de poinçons et que les matrices qui tenaient moins de place furent toutes gardées en paquets séparés dans la septième boîte. A noter que ce matériel fut confisqué et devint propriété du roi.

La crainte de l'Eternel est
le chef de science: mais les
fols mesprisent saviẽce &
instruction. Mon fils, es-
coute l' instruction de ton
pere , & ne delaisse point
l'enseignemet de ta mere.

Fig. 3. — ROMAIN DE L'UNIVERSITÉ
(Sedan, 1620).

« Les caisses scellées furent mises dans un tiroir, qui fut scellé à son tour. La chambre fut fermée.

« Cardonnel fut naturellement indigné. Le travail en train n'était pas un travail de propagande, mais avait des tendances scientifiques : la *Géographie sacrée* de Simon Bochart. Il signa une protestation au chancelier, disant qu'il avait acheté un grand nombre de caractères divers, même pour les langues orientales, qu'il avait pris à son service le sieur Jannon, doté de certificats prouvant son habileté et sa probité.

« Pour être autorisé à continuer d'imprimer, Cardonnel offrait de prendre un associé surveillant », Blaise Cramoisy, ou « un autre catholique de son choix ». Le nom de Cramoisy suggère immédiatement l'Imprimerie Nationale fondée en 1640, et avec laquelle sa famille fut intimement associée pendant les 50 années suivantes.

« Nous ne savons pas si le livre qui parut finalement, en 1646, subit cette surveillance, mais comme Cardonnel ne fut autorisé à imprimer aucun autre livre, et que le type du Bochart (Parangon de Jannon) était abîmé à la fin du volume, il est à présumer que la Fonderie de Cardonnel resta en possession de l'Etat et qu'il ne fut autorisé qu'à employer les caractères qu'il possédait auparavant.

« Jannon retourna à Sedan avec son fils Pierre et imprima encore pour l'Académie. Nous ne savons pas s'il recouvra ses poinçons, mais il employait encore son romain 24 points en 1649, au moins dans un titre ; il en avait donc au moins les matrices. Il mourut en 1658 et son petit-fils, Pierre II, continua l'affaire et

finalemeut la transporta à Châlons, où il travaillait pour Nicolas Denoux. Quelques-unes des frappes de Jannon passèrent à la fonderie Cot à la fin du siècle.

« Dans l'inventaire des italiques de l'Imprimerie royale, de 1691, on cite des italiques qui sont celles du Caractère de l'Université employé à l'Imprimerie Nationale. Il y a peu de doutes que le romain correspondant fût aussi déposé au Louvre dans le temps où le vieux style passa de mode et où Grandjean de Fouchy dessina la première lettre moderne. Ainsi il fut possible aux caractères de l'Université (romain et italique) de Jannon de rester pendant deux siècles dans l'obscurité. Un mystère entoure leur nom; ils n'ont pas de rapports avec l'Université (Sorbonne). Si l'on avait supposé de bonne heure que Garamond les avait gravés, ils auraient porté son nom. On peut penser que les Académies comme celles de Sedan et de Saumur n'étaient point des Académies comme on les concevait en France, mais de simples universités, quoique le Gouvernement leur eût interdit de porter ce nom ouvertement. Était-ce alors le nom qu'avait donné Jannon aux types de l'Académie de Sedan ? ».

Ainsi s'exprime Madame Warde, et il y a mille chances pour que ses suppositions soient pure vérité. Le caractère que fit graver Christian en 1900, que Pelletan utilisa pour maintes de ses éditions, que, depuis, l'on voit sortir de temps à autre de l'ombre où le tient l'Imprimerie Nationale et dont l'Édition a plein la bouche, ne serait donc point du tout le garamont, ni une émanation de cette lettre, mais celle même que grava Jean Jannon de Sedan et que l'État confisqua en 1644.

BIBLIOGRAPHIE

H. Omont [A propos des caractères gravés par Garamont] (*Bull. Soc. Hist. de Paris*, 1888).

J. Delval, Claude Garamont, 148.-1561 (*Revue des Arts Graphiques*, 1893).

J. Paillard, *Claude Garamont, graveur et fondeur de lettres*; Paris, 1914.

P. Magnus, Un caractère: le Tory-Garamont (*Byblis*, 1922, 80).

W. M. Ivins, *A note on Claude Garamont, Punch cutter and Type Founder, and "Private Press in England"...*; Philadelphie, 1923.

P. Gusman, Claude Garamont "Graveur des lettres grecques du Roy", tailleur des Caractères de l'Université, 1480-1561 (*Byblis*, 1925, 85).

P. Beaujon, *the 1621 Specimen of Jean Jannon, Paris and Sedan designer and engraver of the "Caractères de l'Université" now owned by the Imprimerie Nationale*; Londres, 1927.

DE
L'IMPRIMERIE DE L'AUTEUR
A LYON

